BRADERIE CONCELLOISE

Fiche d'inscription
Samedi 14 septembre 2024
De 9h à 19h

Nom :
Prénom :
Raison :
Adresse :
Code Postal et Ville :
Téléphone :
Email (obligatoire) :
Site internet :
Domaine d'activité :
Produits présentés :

Votre demande :

□ Adhérent UNIPRO (si oui, nul besoin de compléter les informations suivantes)
□ Exposant non-adhérent

1 emplacement forfaitaire de 3 mètres x 3 mètres : 30€ TTC
+ 20€ par 3 mètres supplémentaires

Longueur d'emplacement : □ 3m □ 6m □ 9m

Total à régler : €

Besoin électrique : □ oui □ non
Besoins éventuels à nous transmettre :

Attention : nous ne fournissons ni tables, ni chaises, ni rallonges électriques.

Merci de joindre à votre dossier :
- Chèque du montant de votre emplacement
- Carte de commerçant ambulant,
- Copie d'attestation assurance en cours.

Je m'engage à venir le samedi 14 septembre 2024, à respecter le règlement, les horaires de déballage et remballage et les emplacements du marché. Je reconnais avoir lu les conditions de participation et les accepte.

Fait à
Le

Signature :

BRADERIE CONCELLOISE – 14 septembre 2023

REGLEMENT

La braderie sera organisée en plein air, Place de l'Europe. La date est fixée au samedi 14 septembre 2024 de 9h à 19h.

Animations :

De nombreuses animations sont prévues, restauration sur place, musique, bourriche, …

Publicité :

Une large promotion sera faite par voies presse, internet, affiches et affichettes ...

Exposants :

Nous accueillons des activités diverses et variées autour de l'artisanat, de l'art, de l'alimentaire, de la fantaisie... Dans tous les cas, les articles exposés doivent recevoir l'agrément de l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la manifestation.

Coût :

L'emplacement forfaitaire est de 30€ pour 3 mètres linéaires. Chaque 3 mètres linéaires supplémentaire est de 20 euros.

Vous devez joindre à votre bulletin d'inscription, un chèque du montant de votre emplacement à l'ordre de UNIPRO. Ce chèque est IMPERATIF pour valider votre demande.

Horaires :

La Braderie sera ouverte au public de 9h à 19h.

La prise en charge des exposants se fera à partir de 6h00.

Papiers et documents :

Vous devrez vous présenter au plus tard à 7h45 et, passé ce délai, l'exposant perd le bénéfice de sa place. En cas de non-présentation dans la limite de cet horaire, l'emplacement pourra être attribué à un autre exposant.

En cas de non-présentation à la Braderie, le chèque de votre emplacement sera restitué sous certaines conditions :

- Annulation par le souscripteur dans un délai de 2 semaines avant la date de l'évènement,
- Catastrophes naturelles,
- Cas de force majeure (maladie, accident, évènement indépendant de la volonté du souscripteur) sur présentation d'un justificatif.

Dépôt des dossiers d'inscription :

La date limite de dépôt de dossier d'inscription à la braderie est le 31 juillet 2024. Ils seront acceptés sous réserve de places disponibles et du respect des consignes du présent règlement. Les places seront attribuées dans l'ordre des réceptions de dossier. Dans la limite des places disponibles.

Responsabilités :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité : vis-à-vis des services fiscaux ou douaniers, les vendeurs doivent être en règle. Il en est de même en cas de perte ou de vol, bris, dégradations ou tout autre dommage, ou en cas d'accident sur le lieu d'exploitation. Nous demandons l'attestation d'assurance Responsabilité Civile ou l'assurance professionnelle à chaque participant.

ATTENTION :

- Aucun véhicule ne sera admis sur la Braderie ; des parkings se trouvant à proximité.
- Les emplacements devront être laissés propres et sans déchets, les exposants jetteront leurs déchets aux lieux de tris appropriés. Tout manquement à cette règle aboutira à un refus de votre candidature pour des marchés ultérieurs sur la ville.

Contact : uniprostjulien@gmail.com